



Pétition en ligne adressée au Parlement suisse jusqu'au 29 juin 2025 : « Pas de modification du Règlement sanitaire international (RSI) »



Pas de modification du Règlement sanitaire international (RSI) ! Exigez par cette pétition en ligne que le Conseil fédéral exerce son droit d'opposition dans le délai imparti et déclare le refus des modifications (ce qu'on appelle l'opting-out). Sinon, le 19 septembre 2025, le RSI modifié s'appliquera automatiquement à la Suisse. Il reste jusqu'au 29 juin 2025 pour signer la pétition qui demande au Conseil fédéral d'agir. Nous ne voulons pas d'un nouveau pacte sur les pandémies, pacte de surveillance et de contrôle de l'information - pour cela, votre signature est nécessaire !

Pétition en ligne "Pas de modification du RSI" - PROLONGÉE jusqu'au 29 juin 2025 ! La communauté d'intérêts "Opting-out RSI" demande : "Le Conseil fédéral doit immédiatement exercer son droit d'opposition selon l'art. 59 du RSI et déclarer son refus des modifications (ce qu'on appelle l'opting-out) !"

Découvrez maintenant un extrait du texte original de la campagne "Opting-out RSI" de l'"Alliance pour une Suisse libre" - abrégé en "ABF Suisse" :

"Lors de la 77e Assemblée mondiale de la santé, qui s'est tenue du 27 mai au 1er juin 2024, des modifications importantes du Règlement sanitaire international (RSI) ont été adoptées. Contrairement à l'avis du Conseil fédéral et de l'OFSP, ces modifications ne contiennent nullement que des "adaptations de nature technique et de faible portée". En effet, ce qui nous attendrait si nous ne pouvions pas empêcher l'entrée en vigueur : Surveillance et numérisation, contrôle de l'information (censure), Déclaration unilatérale de confinement par le directeur général de l'OMS - par exemple à cause du changement climatique, certificat de test et certificat de vaccination, vaccination obligatoire, quarantaine et isolement, traçage de contacts et autres. Tout cela aurait de graves conséquences sur la liberté des individus et limiterait considérablement nos droits.

Le fait que le 19 septembre 2025, le RSI modifié s'appliquera automatiquement à la Suisse si le Conseil fédéral ne s'y oppose pas d'ici le 19 juillet 2025 au plus tard est d'une importance capitale !

Le Parlement doit donc demander au Conseil fédéral d'exercer son droit d'opposition dans le délai imparti et de déclarer son refus des modifications (ce qu'on appelle l'Opting-out).

En signant cette pétition d'ici au 29 juin 2025 au plus tard, exigez que le Parlement, en tant que haute autorité de surveillance, incite le Conseil fédéral à fournir les explications nécessaires. Ce n'est qu'ainsi que ces modifications ne s'appliqueront pas automatiquement à la Suisse. Et c'est la seule façon de garantir que le RSI suivra la procédure prescrite au

niveau national pour la Suisse. Signez dès aujourd'hui ! Vos données ne seront pas utilisées à d'autres fins sans votre accord.

Toute personne - indépendamment de son âge, de sa nationalité et de son lieu de résidence - peut signer la pétition."

Le texte de la pétition adressée à l'Assemblée fédérale est le suivant :

Règlement sanitaire international : Le Conseil fédéral doit exercer sans délai son droit d'opposition conformément à l'art. 59 du RSI.

Pétition à l'Assemblée fédérale

Le Conseil fédéral doit immédiatement - au plus tard le 19 juillet 2025 - exercer son droit d'opposition et déclarer à l'OMS son refus des modifications (ce qu'on appelle l'Opting-out). Le Parlement demande au Conseil fédéral d'exercer son droit d'opposition dans le délai imparti et de rejeter les modifications, ainsi que de soumettre le RSI modifié au Parlement.

Si vous souhaitez empêcher l'entrée en vigueur du RSI adapté pour la Suisse et l'adoption d'un nouveau traité sur les pandémies, demandez à vos politiciens de s'y opposer. A cet effet, l'Alliance pour une Suisse libre a préparé pour vous neuf modèles de lettres actualisés et un "répertoire d'adresses de politiciens". Vous trouverez le lien vers les modèles dans la "boîte bleue" en dessous de l'émission. L'action "Lettres aux politiques" se déroule jusqu'au 19 juillet 2025 au plus tard.

Vous trouverez d'autres informations et actions - comme le sponsoring de l'envoi de flyers - sur le site d'ABF Suisse : <https://opting-out-igv.ch/>

Diffusez cette émission et contribuez à faire pression sur le Parlement, qui exerce la haute surveillance sur le Conseil fédéral. Le Parlement doit demander au Conseil fédéral d'exercer son droit d'opposition et de déclarer le droit de refus.

de dd.

Sources:

Creative Commons Lizzenzen

<https://www.creativecommons.org/licenses/>

Pétition en ligne « Pas de changement du RSI » jusqu'au 29 juin 2025

<https://opting-out-igv.ch/petition-en-ligne-pas-de-modification-du-rsi/>

Site web de l'ABF Schweiz: <https://opting-out-igv.ch/home-franzoesisch/>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Suisse - www.kla.tv/Suisse

#Politique - www.kla.tv/Politique

#TraiteOMSPandemies - Traité de l'OMS sur les pandémies -
www.kla.tv/TraiteOMSPandemies

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.